

CONFERENCE SALARIALE

AXESS DEPLORE L'ABSENCE D'ENGAGEMENTS DES POUVOIRS PUBLICS

Paris, le 14 avril 2025 – Alors que le secteur sanitaire, social et médico-social est de plus en plus en tension et face aux nombreuses demandes réitérées d'AXESS pour la revalorisation des professionnels et l'attractivité des métiers, les pouvoirs publics sont restés sans réponse. La confédération dresse ainsi un constat amer à l'issue de la Conférence salariale qui s'est tenue ce vendredi 11 avril et alerte sur la mise en péril du pacte social.

Des urgences à adresser

A l'occasion de la Conférence salariale 2025, AXESS a insisté sur les enjeux d'attractivité et de revalorisation et formulé, une nouvelle fois, ses attentes pour le secteur. Elle a d'abord insisté sur l'urgence à **rendre effectif le financement du Ségur pour tous** qui tarde toujours à arriver sur bon nombre de territoires, mettant en difficulté les structures tant au niveau de leur équilibre financier que dans leurs relations sociales.

AXESS a également rappelé que le secteur n'a par ailleurs **toujours pas bénéficié d'une mesure de transposition de l'augmentation du point d'indice de 1,5%** versé en 2023 à la fonction publique hospitalière. Cette situation est particulièrement dommageable pour les organisations multi-champs (à la fois social, médico-social et sanitaire), aucune enveloppe n'ayant été allouée pour le champ social et médico-social l'an dernier. Cela représente un déficit d'attractivité et une iniquité de traitement.

Quant à **l'enveloppe relative à la revalorisation des nuits, dimanche et jours fériés allouée en 2024**, celle-ci **ne couvre pas l'ensemble du périmètre des financeurs** ce qui compromet la construction d'une réponse homogène dans la BASS.

Concernant le **glissement-vieillesse-technicité (GVT)**, une évolution liée à la structuration actuelle de nos conventions collectives autour de l'ancienneté, AXESS l'estime à 1,13% en 2025, ce qui, rapporté à la masse salariale relevant de l'agrément dans la branche, **représente un coût incompressible de 311 M€**.

Par ailleurs, **le relèvement du SMIC en novembre dernier a un impact élevé, que nous estimons à au plus 262 M€** sur le champ de l'agrément dans le cadre de nos travaux actuels.

Contact presse

Et, bien sûr, AXESS a réaffirmé sa résolution à voir aboutir la **construction d'une CCUE ambitieuse** pour le secteur sanitaire, social et médico-social non-lucratif. Pour ce faire, le gouvernement doit être au rendez-vous pour son financement.

Une absence de réponse et aucune perspective

« *Face à ces enjeux cruciaux, les pouvoirs publics n'ont apporté aucune réponse, n'ont fait aucune annonce et n'ont donné aucune perspective, se contentant de pointer le déficit des finances publiques. AXESS s'insurge face à ce silence inadmissible et dénonce l'absence d'engagements pour notre secteur au regard de sa situation déletérale. Les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif sont des maillons clés pour répondre aux urgences sociales du pays. C'est la pérennité de notre pacte social qui est en jeu. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités* », insiste Marie-Sophie Desaulle, présidente d'AXESS.

AXESS appelle une nouvelle fois à être conviée au **Comité des financeurs** qui se tiendra fin avril, comme promis lors de la conférence des métiers en 2022, pour réitérer ses demandes et l'urgence d'y répondre.

Par ailleurs, des demandes de rendez-vous sont en cours auprès des pouvoirs publics pour revenir sur le sujet de l'enveloppe allouée à la CCUE et rappeler nos attentes.

Il est aujourd'hui **vital de répondre durablement à la revalorisation de notre secteur** aux prises avec des difficultés rémanentes d'attractivité aux conséquences néfastes pour l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Nous espérons vivement avoir prochainement des annonces qui vont dans le bon sens. Il en va de la survie de notre secteur.

AXESS est la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui regroupe deux organisations la FEHAP et Nexem. Ensemble, ces organisations portent une ambition commune dans la structuration et la promotion du secteur auprès des pouvoirs publics et des instances nationales et paritaires du secteur. La Confédération doit permettre à ses composantes de promouvoir le modèle non lucratif, qui concilie responsabilité économique et poursuite de l'intérêt général et l'inscrire tant dans les débats médiatiques que dans les politiques publiques.

Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewevers@fehap.fr